



INFORMATION

En application de son programme, la COSUT informe tous les fonctionnaires (enseignants et ATS) l'organisation du tirage au sort de l'Omra 2025/2026.

Elle vous invite à déposer votre candidature pour tirage au sort à partir du Dimanche 21 Septembre 09h, jusqu'au Jeudi 16 Octobre 2025 à minuit :

- Sur la plateforme spéciale Omra (voir service personnel de votre faculté)
- Le dépôt de la déclaration de non bénéficiaire de Omra au niveau du siège de la COSUT Imama.

Le candidat doit avoir 5 années d'ancienneté à l'université (septembre 2025)

- Déclaration de non bénéficiaire d'une omra des œuvres sociales durant le cursus professionnel (téléchargeable sur le site de l'université) signé et légalisé.